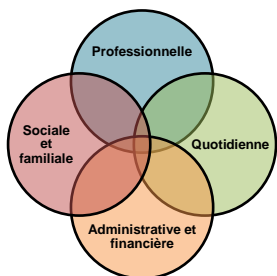




Prérequis

Toutes les dimensions de la vie interagissent. La survenue d'un cancer les **déstabilise toutes**.



Plus de 90 % des chimiothérapies intraveineuses sont administrées en ambulatoire, plus de 99 % pour la radiothérapie (source INCA 2010). D'ici 2020, l'ambulatoire pourrait représenter 50 % de la chirurgie du cancer du sein (source UNICANCER 2013).



- Plan Cancer « 2 » 2009-2013, Axe « Vivre pendant et après un cancer » :**  
« L'accompagnement social constitue un **élément essentiel** de la **qualité de vie** des malades **tout au long de leur parcours de soins** [...] Il est important de prévoir une **coordination de tous les acteurs** du secteur sanitaire, du secteur médico-social et du secteur social [...] »
- Plan Cancer « 3 » 2014-2019, Objectif 7 « Assurer des prises en charge globales et personnalisées » :**  
« L'organisation d'un **accompagnement global et coordonné** doit permettre d'**éviter les ruptures** et de favoriser une **continuité du parcours**. »

Missions

**Coordination des acteurs sociaux du champ de l'oncologie**

- Être **personne-ressource** concernant le volet onco-social au sein du réseau régional de cancérologie, auprès des partenaires et acteurs du parcours du patient.
  - Référencement des partenaires sociaux et relais possibles
  - Connaissance des dispositifs, législation, droit commun et extra-légal
- Coordonner le groupe de travail régional « ONCOSOCIAL ».
  - Création d'outils communs, formation
  - Echanges sur les pratiques et dispositifs.

**Finalité :** *Fluxifier le parcours social des patients par un maillage régional inter-établissement et avec la ville.*

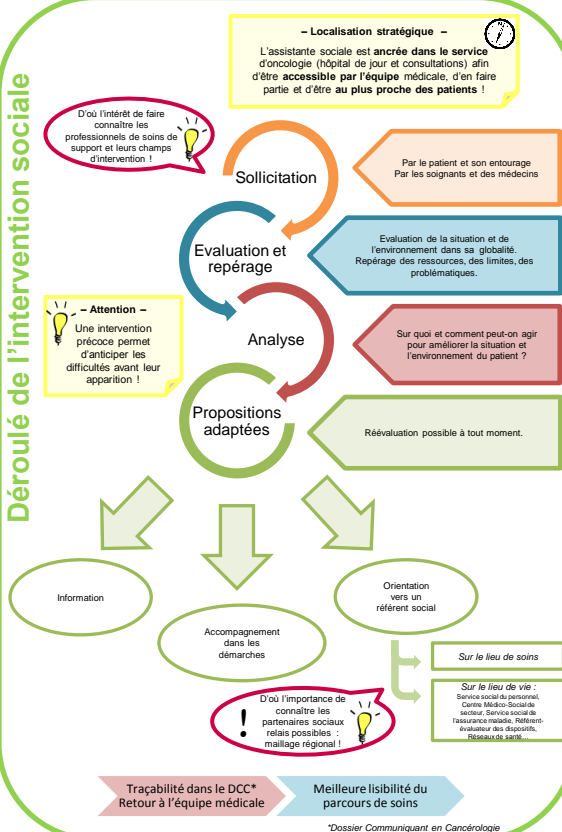
**Coordination sociale du parcours du patient en ambulatoire**

- Coordonner le **parcours social du patient** inter-établissements et avec le domicile :
  - Identifier précocement les problématiques sociales
  - 1<sup>er</sup> niveau d'information, d'orientation et de prévention
  - Réactivité et réponse immédiate à l'angoisse des problématiques sociales
  - Orienter le patient vers un **référént social**, en fonction des problématiques, sur son lieu de vie et/ou de soins
  - Organiser le relais pour la poursuite de l'accompagnement

**Finalité :** *Prévenir la dégradation et la précarisation des situations en lien avec la maladie.*

Les deux missions sont intimement liées et fonctionnent en parallèle.

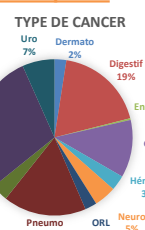
Déroulé de l'intervention sociale



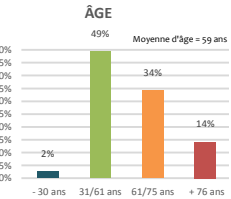
Sur 12 mois\*, **285 patients** ont bénéficié d'une **évaluation sociale globale** puis d'**informations** et d'une **orientation en fonction des problématiques**.

**Caractéristiques :**

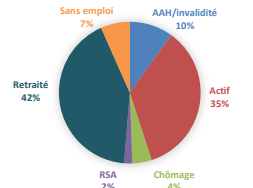
Résultats



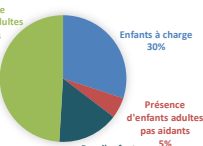
73 % de femmes ; 27 % d'hommes



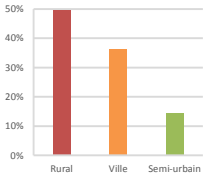
**SITUATION SOCIO-PROFESSIONNELLE**



**SITUATION FAMILIALE**



**LIEU DE VIE**



**SITUATION MATRIMONIALE**

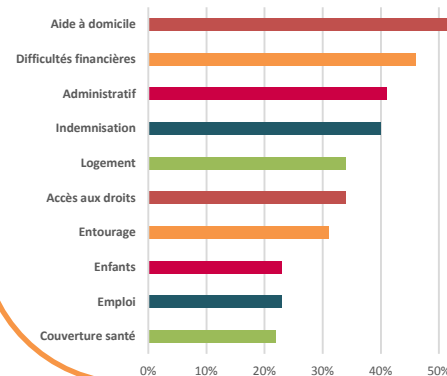


**- Perspective -**

**Etude et recherche des problématiques sociales** au niveau national en fonction :

- du type de cancer,
- du moment dans le parcours,
- de l'âge,
- de la situation familiale et matrimoniale,
- de la situation professionnelle
- ...

**Récurrence des problématiques sociales :**



**Exemple de difficultés pouvant être rencontrées :**

- Différents besoins : matériel, aide-ménagère, aide humaine, repas livrés...
- Liées à la perte de revenus et aux dépenses non prises en charge ; habituelles
- En fonction des démarches à enclencher, suivi de la situation administrative
- Pendant l'arrêt ; revenus de substitution
- Difficultés de paiement ; logement inadéquat
- Evaluation et valorisation des droits et aides selon le statut
- Préserver l'aidant de l'épuisement
- Maintien de leur vie quotidienne ; coût de scolarité et des activités
- Reprise et maintien dans l'emploi
- Accès à une couverture santé ; difficultés de paiement

**Exemple de réponses pouvant être apportées :**

- Recherche de financement : sécurité sociale, mutuelle, caisse de retraite...
- Valorisation des droits ; aides financières exceptionnelles...
- Demande de carte de stationnement, remboursement des transports...
- Indemnités journalières, maintien de salaire, prévoyance ; invalidité...
- Assurance emprunteur, aide au logement ; financement d'aménagement...
- Prestations familiales, minimas sociaux...
- Intervention de tiers pour soulager ; relais vers psychologue, aide aux aidants, groupe de paroles...
- Relais vers psychologue, aide éducative ; bourses...
- Droit du travail ; temps partiel thérapeutique, aménagement de poste...
- Couverture santé : CMU-C, aide à l'acquisition d'une mutuelle...

\*Période de base : du 01/08/2016 au 31/07/2017

En bref

L'ambulatoire redimensionne le temps de présence du patient au sein de l'équipe pluridisciplinaire de soins. Une coordination sociale régionale permet d'**anticiper** la survenue de problématiques sociales et d'**orienter le patient** vers un dispositif et/ou un référént. Elle consolide l'accompagnement afin d'**éviter des ruptures dans le parcours de soins**.

**Mots-clefs :** Coordonner le parcours – Lien ville-hôpital – Maillage régional – Expertise sociale – Recherche.